

## Dates :

Nous contacter pour  
définir une date

1 jour – 7 heures

## Public visé :

Toutes personnes  
travaillant et/ou au  
contact de personnes  
âgées ou à risque.

## Tarif : Nous contacter pour un devis

Exonération de TVA  
conformément à l'art.261-4-  
4° du Code Général des  
Impôts

## Lieu :

Intra ou inter-  
établissement

## Horaires :

8h30-9h : Accueil des  
participants

Formation : 9h00-12h30 /  
14h – 17h30 (variable en  
fonction de l'évolution de  
la formation)

## Formation en Présentiel.

### OBJECTIFS OPERATIONNELS :

A l'issue de la formation, les participants seront capables :

- Comprendre le vieillissement de la fonction d'équilibre.
- Reconnaître les mécanismes de la chute.
- S'approprier les méthodes de prévention.
- Adapter l'accompagnement à la personne à risque.
- Être en capacité de prendre en charge les personnes victimes de chutes.

### MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT :

- La formation alternera cours magistral et enseignement pratique, supervisés par le formateur
- Utilisation de supports projetés, de vidéos, d'articles et/ou d'études scientifiques et bien entendu l'expertise du formateur.
- Les documents administratifs (convention, devis, quizz, QCM, fiches d'évaluation,) ainsi que les documents pédagogiques (support de cours, QCM,...) seront envoyés à l'ensemble des participants en amont de la formation mais également pour certains documents pendant et après la formation (questionnaire de satisfaction « à froid », attestation de présence,...)
- D'un point de vue logistique : grande salle dédiée à la formation avec vidéoprojecteur, tables de manipulations selon les formations, paperboard et mise à disposition de gel hydroalcoolique, masques, draps d'exams, ...
- Ateliers pratiques et mises en situation pratique

### MOYENS D'EVALUATIONS :

**Avant le début de la formation** : évaluation diagnostique, via l'envoi d'un ou plusieurs questionnaires à l'ensemble des participants, qui permet :

- De mieux connaître les stagiaires tant au niveau de leur parcours professionnel que de leurs attentes et besoin en amonts de la formation ;
- Au formateur d'ajuster la formation en fonction des attentes et des besoins des participants
- D'évaluer les connaissances du stagiaire sur le thème de la formation

**Pendant la formation** : des évaluations sont mises en place sous la forme de quizz, questions/réponses, cas cliniques, tables rondes,...

**En fin de formation** : un questionnaire est remis à l'ensemble des stagiaires afin d'évaluer leurs acquis durant la formation et la progression de leurs niveaux de compétences.

## Nombre de stagiaires :

Minimum : 6 stagiaires

Maximum : 12 stagiaires

## Indicateur de résultat (depuis 2021):

## Modalités :

Inscription préalable par mail, téléphone ou par le formulaire d'inscription

## Délai d'accès :

Au maximum 8 mois après la 1ère prise de contact

## Prérequis :

Pas de pré-requis

## Contact :

Pour tous renseignements :

**Benjamin Ganzer**

[bganzer.ifcops@gmail.com](mailto:bganzer.ifcops@gmail.com)

06 58 75 95 17



Formation susceptible d'être prise en charge par le FIF-PL

## EVALUATION DE L'ORGANISME DE FORMATION :

### En fin de formation :

Les stagiaires sont invités à nous faire part de leurs avis et commentaires à travers une fiche d'évaluation avec des critères pédagogiques, organisationnels, de satisfaction personnelle, du formateur(s)...

### 1 mois après la formation :

Dans un souci d'amélioration continue, nous sollicitons les « donneurs d'ordre » à nous faire part de leurs avis et commentaires sur les apports et limites de la formation.

Une fiche de présence est présentée, en début de chaque demi-journée, et signée par tous les participants.

## MATERIELS NECESSAIRES :

- Support de cours (qui sera envoyé avant la formation ou remis le jour de la formation)
- Matériel pour la prise de note
- Tenue adéquate pour les exercices pratiques
- Téléphone portable, tablettes ou ordinateur portable afin de répondre aux divers questionnaires dématérialisés.

## SANCTION VISEE :

- Attestation de fin de formation précisant les objectifs, la nature, les dates et le nombre d'heures.
- L'attestation est remise au stagiaire ayant suivi l'ensemble de la formation.

## ACCESSIBILITE, PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP:

- Conformément à la réglementation (loi du 11 Février 2005 et Articles D.5211-1 et suivants du code du travail), la formation est accessible aux personnes en situation de handicap : Merci de [nous contacter](#) pour préciser si vous êtes en situation de handicap et pour connaître l'accessibilité à la formation en fonction de vos besoins.
- Femmes enceintes/Mamans allaitantes : contactez-nous par email pour préparer votre arrivée et votre accueil (mise à disposition de coussin, frigo,...)

LE FORMATEUR : Ostéopathe, Ergothérapeute, Aide soignant, Infirmier ou kinésithérapeute

## PROGRAMME DE LA FORMATION :

- **Définition et épidémiologie des chutes chez les personnes âgées :**
  - Savoir définir les termes de chutes des personnes âgées et, imaginer par des chiffres, l'importance de ces chutes.
- **Causes des chutes chez les personnes âgées :** savoir identifier les mécanismes des chutes des personnes âgées :
  - Vieillesse physiologique
  - Pathologies altérant certaines fonctions
  - Facteurs médicamenteux
  - Facteurs intrinsèques et extrinsèques
- **Connaitre les conséquences que peuvent avoir des chutes sur les personnes âgées :**
  - Décès
  - Impact physique et psychologique
  - Syndrome post-chutes, désadaptation psychomotrice, syndrome de glissement,...
- **Repérage de la personne à risques :** Présentation des divers outils permettant de repérer les personnes à risque et de prévenir les chutes.
- **Préservation de la fonction d'équilibre :** propositions d'exercices et d'atelier à proposer aux personnes âgées.
- **Proposition d'action de prévention :** en fonction des possibilités des établissements
- **Technique de relevé du sol :** mise en place de techniques de manutention des personnes pour relever une personne au sol.